



FÉDÉRATION DU COMMERCE
COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ

Pour un *commerce souverain*

Rapport d'activité
2025-2026

Sommaire

P. 3

Avant-propos

P. 4

Édito

P. 6

*Conseil
d'administration*

P. 8

Nos adhérents

P. 10

Chiffres clés

P. 12

Faits marquants

P. 14

*Une année au service
de l'excellence*
de nos adhérents

P. 28

*Une année à faire
rayonner le modèle*
coopératif et associé

P. 40

*Une année au cœur
des enjeux d'influence*
de demain

Avant-propos



Jean Pierre Dry,
président de la FCA

« Cette année, la FCA a consolidé son rôle d'acteur majeur du commerce indépendant. Dans un contexte économique exigeant, elle a accompagné ses adhérents face aux mutations du marché, en particulier la digitalisation accélérée avec son lot d'acteurs parfois peu scrupuleux des règles européennes, de nouvelles exigences environnementales parfois irréalistes, mais aussi l'évolution des attentes des consommateurs.

Nous avons également intensifié notre action de représentation auprès des pouvoirs publics avec la conviction que notre modèle occupe une place unique pour répondre aux enjeux de revitalisation, de création d'emplois, d'émancipation par l'entrepreneuriat, de cohésion sociale ou encore de relocalisation. Et la conviction que notre succès, qui repose sur l'indépendance, la coopération, la gouvernance démocratique, la recherche de l'intérêt commun, peut être une source d'inspiration bien au-delà du commerce.

Enfin, l'année a été marquée par le développement de nouveaux services aux adhérents. Parmi les nombreuses initiatives déployées, la Fédération peut se targuer d'avoir une activité soutenue sur le front des rencontres avec et pour ses adhérents. Qu'il s'agisse de temps forts institutionnels, d'ateliers, de séminaires, de formations, les rendez-vous de la FCA rythment l'année, animent l'ensemble de notre écosystème et favorisent le partage de bonnes pratiques. Fidèle à notre mission, nous donnons ainsi toute sa place non seulement à la coopération, mais aussi à l'intercoopération. »



Didier Duhaupand,
vice-président de la FCA, associé
du Groupement Mousquetaires

« Alors que 2025 a été proclamée Année internationale des coopératives par l'ONU, et que les échéances électorales se multiplient en 2026 et dans la perspective de 2027, nous avons mis la singularité du modèle au cœur de notre action. En conjuguant liberté, indépendance, coopération et démocratie, le commerce coopératif et associé est bien plus qu'un modèle économique : c'est un modèle de souveraineté. »



Pascale Gozzi,
vice-présidente de la FCA,
adhérente et administratrice
de Céraclès Coopérative

« Avec des points de vente de plus en plus nombreux et implantés au plus près des Français, le commerce coopératif et associé s'affirme jour après jour comme un pilier de l'économie et de la société. Nous défendons un modèle de proximité par excellence, qui bénéficie à tous en donnant à chacun l'opportunité d'entreprendre, de s'engager et de transmettre. »

Une année d'une intensité exceptionnelle

L'édito d'Olivier Urrutia,
délégué général de la FCA



Une année d'une intensité exceptionnelle vient de s'écouler. Elle s'est inscrite, sur le plan international, dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes, aggravées par les répercussions des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. Sur le plan national, elle a été marquée par une recomposition politique notable, illustrée par la nomination d'un nouvel exécutif placé sous l'autorité de Sébastien Lecornu, au sein duquel Serge Papin exerce les fonctions de ministre de plein exercice chargé des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat.

« Le commerce coopératif et associé prend une importance croissante dans le paysage économique du pays. »

Dans ce contexte mouvant, le commerce coopératif et associé confirme la singularité et la robustesse de son modèle. La FCA a fait le choix de mettre en lumière ses atouts au travers d'une étude Xerfi qui s'est intéressée à son impact socio-économique sur le territoire. Les résultats, qui démontrent l'importance croissante du commerce coopératif et associé dans le paysage économique du pays, viennent conforter nos efforts en faveur de la reconnaissance et de la légitimation du modèle. Un autre choix fort fut de refondre intégralement le magazine de la FCA, *Repères*, avec une nouvelle formule qui s'ouvre davantage aux décideurs publics et aux élus, nationaux comme locaux, ainsi qu'à des experts invités à partager leurs analyses et leurs visions du commerce de demain. Dans un monde où ce que le public comprend de nous doit être impérativement aligné avec ce que l'on montre, il fallait que l'image de la FCA et de ses adhérents soit à la hauteur de leur ambition.

L'année écoulée aura d'abord été celle de la consolidation. Consolidation des performances économiques grâce à la mutualisation des moyens, à la force des enseignes et à la pertinence des stratégies omnicanales. Consolidation également des liens entre associés, socle de ce modèle : des entrepreneurs indépendants, unis par une gouvernance démocratique, conjuguant liberté d'action et puissance du collectif.

La Fédération a poursuivi son rôle de représentation en valorisant les spécificités coopératives auprès des pouvoirs publics. Consolidation enfin d'un écosystème autour du rôle agrégateur de la Fédération avec l'engagement fidèle de nos partenaires, Crédit Coopératif, Socorec, In Extenso et Cartes Bancaires, et celui du Club des Experts qui accueille désormais plus de 40 membres.

« Le commerce coopératif et associé se distingue par une approche pragmatique et territorialisée, mobilisant l'intelligence collective pour faire émerger des solutions concrètes. »

Cette période aura également été celle de l'accélération des transitions. Transition numérique, d'abord, avec le renforcement des investissements dans les outils digitaux, la data et l'expérience client. Transition écologique, ensuite, devenue un impératif stratégique : réduction de l'empreinte carbone, évolution des chaînes d'approvisionnement et développement de l'économie circulaire. Sur ces enjeux, le commerce coopératif et associé se distingue par une approche pragmatique et territorialisée, mobilisant l'intelligence collective pour faire émerger des solutions concrètes.

Parallèlement, la Fédération a renforcé son action institutionnelle dans un environnement normatif exigeant. Fiscalité, aménagement du territoire ou régulation face au contournement des cadres légaux par les marketplaces : elle a porté une voix claire, attentive à préserver les équilibres nécessaires au dynamisme du tissu économique local. Elle a su établir des relations de travail étroites avec les nouvelles autorités gouvernementales.

Plus de 40

Membres Experts ont désormais rejoint la FCA pour mettre leur savoir-faire au service des groupements et des indépendants

14

propositions originales et ambitieuses ont été portées dans le débat public par la FCA pour les élections municipales

Cette capacité d'influence, fondée sur l'expertise et la légitimité, demeure un levier essentiel pour garantir la reconnaissance du modèle. La Fédération a ainsi pris part de manière inédite aux débats dans le cadre des élections municipales pour faire entendre les enjeux du commerce associé au travers de 14 propositions originales et ambitieuses. La FCA a renforcé ses capacités de dialogue avec l'exécutif, les administrations et les élus locaux. Cette activité de rapprochement est allée jusqu'à l'OCDE, signant l'engagement pris par la FCA en 2022 de porter au plus haut la voix du modèle. En cela, je remercie les adhérents pour leur engagement sans faille et les équipes de la Fédération qui sont un atout précieux.

« C'est l'un des grands combats remportés par la FCA : la défense du principe d'égalité devant l'impôt, alors que des initiatives demandaient l'extension de la surtaxe d'impôt sur les sociétés aux réseaux d'indépendants. »

L'année 2025-2026 aura aussi été marquée par un engagement en faveur de l'attractivité des métiers et de la transmission des entreprises. La FCA a pris part aux débats sur le projet de loi de finances pour 2026 en défendant le pacte Dutreil et en élargissant la réflexion à la reprise par un salarié. La défense du principe d'égalité devant l'impôt, alors que des initiatives demandaient l'extension de la surtaxe d'impôt sur les sociétés aux réseaux d'indépendants, fut l'un des grands combats remportés par la FCA.

Enfin, c'est une vision du commerce qui s'affirme : un commerce de proximité, responsable, ancré dans les territoires. Un commerce qui privilégie le temps long et la création de valeur durable, en résonance avec l'Année des coopératives. À l'heure où les équilibres demeurent fragiles, le commerce coopératif et associé apparaît plus que jamais comme une voie d'avenir. La FCA continuera de porter cette ambition au service d'une économie plus équilibrée, résiliente et humaine.

Conseil d'administration

au 10 mars 2026

Bureau



Président
Jean Pierre Dry
Président d'honneur
de Passion Beauté



Vice-Président
Didier Duhaupand
Associé du Groupement
Mousquetaires



Vice-Présidente
Pascale Gozzi
Associée et Administratrice
de Sport 2000



Trésorier
Stéphane Conty
Associé et Administrateur
de Synalia



Secrétaire
Mickaël Hebert
Secrétaire général
d'Intersport France
Jusqu'au 2 décembre 2025

Administrateurs

Jacques Baudoz

Président-Directeur général de JouéClub

Brice Cardi

Président de l'Adresse Immobilier

Olivier Cohn

Directeur général de Best Western France

Hervé Flambard

Associé et administrateur de Coopérative U

Hélène Grillet

Présidente-Directrice générale du groupement
Architecteurs

Benoît Le Gavrian

Président du Directoire et Directeur général
de Giphar

Gérard Leclerc

Président-Directeur général d'Intersport
France, Belgique, Espagne et Portugal
Coopté le 2 décembre 2025 à la place de Mickaël Hebert

Frédéric Mazeaud

Associé Krys

Philippe Michaud

Président de E.L.Leclerc
Coopté le 9 septembre 2025 à la place de Frédéric Bonaparte

Frédéric Ondet

Président du Directoire de Gedicoop

Olivier Padieu

Président d'Optic 2000

Armand Pinton

Président d'Astera

Éric Plat

Président-Directeur général d'Atol les Opticiens

Yannick Signès

Associé et membre du conseil de gérance d'Orpi

Équipe permanente



Olivier Urrutia
Délégué général



Virginie Fenayon
Assistante de direction



Alain Souilleaux
Directeur juridique



Samia M'hamdi
Juriste



Gabin Lecesne
Juriste stagiaire



Julie Venet
Juriste responsable
de la médiation (MCCA)



Yamina Saydi
Responsable de la communication
interne et des relations adhérents



Oscar Dassetto
Responsable de la communication
institutionnelle



Vincent Martin
Directeur du Collège alimentaire
Jusqu'au 2 mars 2026



Malika Bekhti
Juriste médiation
Jusqu'au 31 mars 2026



Jayson Fayad
Juriste stagiaire
*Du 10 mars au 20 juin 2025 et du
15 septembre au 28 novembre 2025*

Nos adhérents

ACDLEC	Animalerie E.Leclerc, Audition E.Leclerc, Brico E.Leclerc, E.Leclerc, E.Leclerc Drive, E.Leclerc Express, E.Leclerc Location, E.Leclerc Relais, E.Leclerc Traiteur, E.Leclerc Station-Service, Espace Culturel E.Leclerc, Jardis E.Leclerc, Jouet E.Leclerc, L'Auto E.Leclerc, Le Manège À Bijoux E.Leclerc, Ma Cave Par E.Leclerc, Optique E.Leclerc, Parapharmacie E.Leclerc, Sport E.Leclerc, Une Heure Pour Soi, Voyages E.Leclerc
Actura	Actura
Alkor	Burolike, Ioburo, Majuscule
Astera	Astera, Santalis
Atol	Atol Audition, Atol Les Opticiens, Atol Access
Axenergie	Axenergie
Bigmat France	Bigmat
Biocoop	Biocoop
Biomonde Solidarité	Biomonde
BWH Hotels	Aiden By Best Western, Best Western, Best Western Plus, Best Western Premier, Best Western Premier Collection, Best Western Signature Collection, Sure Hotel By Best Western, Sure Hotel Collection By Best Western, Worldhotels Crafted, Worldhotels Elite, Worldhotels Distinctive, Worldhotels Luxury
C10	C10, Comptoir Des Vignes, La Cervoiserie
Céralès Coopérative	Mondovélo, S2, Sport 2000, W.A.S. We Are Select, Ekosport Rent, Espace Montagne
Cofaq	Bricopro, Epagri Campagne-Élevage, Master Pro, Distribution Du Bâtiment, Securom
Coopérative U	Courses U.Com, Hyper U, Super U, U Express, U Location, Utile
Coopérative Welcoop	Anton & Willem, Wellpharma
COS	Pharmacie COS
ECF	ECF (École de conduite française)
Edra	Axial
EK France	Ambiance & Styles, Culinarion
Elsie Groupe	Elsie Santé, SELIA Pharma+
Entendre	Entendre
Espace Coopérative	Espace Revêtements, Prodygiène
Europiscine	Europiscine
Finance Conseil	Finance Conseil
France Maternité	Bébé 9
Gedicoop	Gedibois, Gedicoop Concept Store, Gedimat
Giphar	Giphar
Giropharm	Giropharm
GLBD	Canal BD

Group Digital	Expert, Group Digital, La Casa Moderna
EPSE JouéClub	JouéClub, La Grande Récré
Groupe Mousquetaires	Bricocash, Bricomarché, Intermarché Contact, Intermarché Express, Intermarché Hyper, Intermarché Super, Le Drive Intermarché, Netto, Rapid Pare-Brise, Roady
Groupe Optic 2000	Audio 2000, Lissac, Optic 2000
Intersport France	Black Store, Intersport Outlet, Intersport
Komilfo	Komilfo
Krys Group	Krys, Krys Audition, Le Collectif Des Lunetiers, You Do
L'Adresse	L'Adresse
Le Groupe Carrelage et Bain	Carrelage et Bain
Les Architecteurs	Les Architecteurs
Mr. Jardinage	Mr. Jardinage
Orpi	Orpi
Ospharéa	Ospharm
Passion Beauté	Passion Beauté
Running Conseil	Running Conseil
Visual	Visual
SAPC	Camara
SOCODA	SOCODA
Socopharm Réunion	Cap Pharma Réunion, Kôté Santé
SOCOREC	SOCOREC
Synalia Cooperative	Guilde des Orfèvres, Julien d'Orcel, Montres and Co
The Originals	The Originals Access, The Originals Boutique, The Originals City, The Originals Collection, The Originals Relais, The Originals Residence
Totum	Totum Pharmaciens
UCEM	Crozatier, Expert Litier, Meublena, Monsieur Meuble
Udife	Ecoplus Funéraire, Le Choix Funéraire, Tradition Funéraire
Unifrance	Pisteurs, Unifrance
Union Healthcare	Technicien de Santé, Pharelya
Vidi	Vidi

Membres associés au titre de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé

Caseo, Centrale des Opticiens, Dyapason, Fédération française des pompes funèbres, FUNERIS.



Chiffres clés

Un commerce en plein essor au plus près des Français

Le commerce coopératif et associé est un pilier économique et social.
Dans certains secteurs d'activité comme l'alimentation, l'optique,
la pharmacie ou encore le textile et les articles de sport, il a donné
naissance à de véritables champions.

Plus de
180

groupements et enseignes
au sein de la FCA



Le commerce coopératif et associé en chiffres

Année après année, le commerce coopératif et associé s'impose comme un moteur des territoires, et un allié contre la désertification commerciale – la « décommercialisation » – mais aussi contre la désertification médicale.

En plein essor dans le secteur de la pharmacie, de l'optique et de la santé, le modèle assure une continuité des soins sur l'ensemble du territoire.

Il est le seul à donner aux chefs d'entreprise sur le terrain l'efficacité nécessaire pour maintenir une activité commerciale pérenne partout en France, des métropoles aux zones rurales.

8,3 %

de hausse du nombre de points de vente du commerce coopératif et associé par an en moyenne depuis 2017

55 %

des points de vente sont installés dans les centres-villes et centres-bourgs

40,9 %

du commerce de détail en France

46 %

de femmes à la tête des points de vente, contre 30 % dans le commerce en général

52 %

des points de vente sont situés dans les villes de moins de 10 000 habitants, où vit la moitié de la population : le modèle coopératif et associé est au plus près des Français

44 %

des pharmacies, des magasins d'optique et d'alimentation dans les quartiers prioritaires relèvent du commerce coopératif et associé

Source : « Le commerce coopératif et associé en France et en région », étude Xerfi-FCA portant sur 14 secteurs d'activité (agences de voyages, ameublement, articles de sport, bijouterie-horlogerie, bricolage, entretien automobile, grande distribution alimentaire, habillement-chaussure, hôtellerie, immobilier, jeux et jouets, librairie-papeterie, optique, pharmacie), 2025.

2025

Faits marquants

8 octobre

La FCA dénonce les attaques contre la transmission d'entreprise et le Pacte Dutreil, qui sera finalement largement préservé dans le projet de loi de finances pour 2026.

25 novembre

La FCA alerte la Direction générale des Douanes et Droits indirects sur les pratiques déloyales des marketplaces étrangères.

12 octobre

Serge Papin, commerçant et ancien président-directeur général de Coopérative U, est nommé ministre du Commerce.

28 novembre

La FCA se mobilise contre un projet de taxation incohérent des réseaux d'indépendants calquée sur les grands groupes, et obtient le retrait de la mesure du projet de loi de finances pour 2026.



20 octobre

La FCA est reçue à l'Élysée par Victoire Vandeville, conseillère Commerce du Président de la République.



20 mai

Les Rencontres de la FCA se tiennent à la Cité internationale universitaire de Paris, en présence de la ministre du Commerce Véronique Louwagie.



11 septembre

Le président d'E.Leclerc, Philippe Michaud, rejoint le conseil d'administration de la FCA.

2 décembre

Le ministre du Commerce, Serge Papin, intervient lors d'une réunion du Conseil d'administration de la FCA.

6 octobre

La FCA dévoile son guide « Coopérateur en difficulté ».

11 décembre

Le président-directeur général d'Intersport France, Belgique, Espagne et Portugal, Gérard Leclerc, rejoint le conseil d'administration de la FCA.

2026

Janvier

La FCA pilote avec Xerfi une étude inédite sur l'impact territorial du commerce coopératif et associé, qui révèle une progression spectaculaire depuis 2017.

26 janvier

Grâce au soutien de plusieurs Membres Experts, la FCA lance un format de contenu inédit, des podcasts.

27 janvier

Sous la coupole de la Samaritaine, la FCA rassemble 180 dirigeants et partenaires pour sa Cérémonie des Vœux. Une table ronde réunit Dominique Schelcher, président-directeur général de Coopérative U, Christophe Bouillon, maire de Barentin, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de l'Association des Petites Villes de France, Rollon Mouchel-Blaisot, préfet de la Somme, et Olivier Urrutia, délégué général de la Fédération.



29 janvier

La FCA s'engage dans le débat public en vue des élections municipales et formule 14 propositions pour les élus locaux.

26 février

Le mandat de représentation de la FCA pour les coopératives de commerçants au Conseil supérieur de la coopération est renouvelé.



27 février

La FCA dévoile *Repères*, la nouvelle formule de son magazine.

4 mars

Aux côtés de 18 autres fédérations du commerce, la FCA engage un recours contentieux contre l'arrêté « Valeurs absolues VI » (décret tertiaire).

11 mars

Adoption par le Conseil supérieur de la coopération de l'avis de transmission reprise avec les propositions de la FCA.



La FCA propose aux groupements du commerce coopératif et associé et à leurs adhérents des services à haute valeur ajoutée.

Elle les accompagne dans leur structuration juridique, décrypte les évolutions législatives et réglementaires qui touchent aussi bien le modèle que le commerce indépendant, assure une intelligence économique de pointe et propose des formations exclusives. La Fédération organise également des rencontres tout au long de l'année avec ses adhérents et Membres Experts pour apporter des éclairages de haut niveau, encourager le partage d'expérience, mutualiser les efforts face à des problématiques communes, ou encore stimuler l'innovation.

*Une année
au service
de l'excellence*
de nos
adhérents

1.

Intelligence juridique et économique

Informers et conseiller

Depuis sa création, la FCA informe et accompagne ses adhérents dans les domaines juridiques, économiques, législatifs, ou fiscaux au moyen de plusieurs supports d'information et de lobbying (notes de position, groupes juridiques, Observatoire juridique, webinaires, etc.). Cette année a encore donné lieu à de nombreuses réponses juridiques, relecture ou construction de documents, et organisation de groupes de travail.

Groupe juridique Coopératives

La FCA a poursuivi sur l'exercice 2025-2026 ses réunions juridiques à thème, dédiées au droit coopératif et intéressant les coopératives membres de la FCA et certains Membres Experts de la FCA. Ces réunions ont été principalement consacrées à la finalisation des travaux de la doctrine « Coopérative de commerçants et coopérateurs en difficulté » (juillet et octobre 2025) – la FAQ « Coopérateur en difficulté » ayant été publiée en octobre 2025 – ainsi qu'à la réalisation d'une nouvelle doctrine « La réforme du régime des nullités et la décision sociale coopérative » (février et avril 2026).

Groupe juridique Consommation

Le groupe juridique Consommation s'est réuni autour du thème principal de « La garantie commerciale, conformité et nouveautés » (juin 2025) ainsi que sur le « *Digital Fairness Act* » avec un point d'attention relatif aux annonces de réduction de prix et comparaisons de prix et aux pistes du règlement européen sur l'équité numérique (mars 2026).

La FCA a présenté sa nouvelle FAQ « **Coopérateur en difficulté** » en octobre 2025, nouvel outil au service des adhérents de la FCA.

Groupe de travail Facture électronique et plateforme agréée

Plusieurs groupements membres de la FCA ont soulevé des questions concernant le passage à la facture électronique en septembre 2026. Pour répondre à cette demande, la FCA a organisé deux groupes de travail autour de la facturation électronique avec un panel d'experts (avocats et experts comptables), « Facture électronique et centrale de paiement » (décembre 2025) et « Facture électronique et plateforme agréée » (février 2026).

Groupe juridique RSE-Développement durable

Le groupe juridique RSE-Développement durable s'est réuni autour des questions intéressant la responsabilité élargie du producteur (REP) avec notamment un point d'attention sur les obligations des places de marché ainsi que sur la mise en œuvre « terrain » des filières REP (février 2026).

Près de
200

réponses ou interventions
de la FCA et de
ses adhérents



Réunion de positionnement sur le vrac

La FCA est partie prenante du groupe de travail de la DGCCRF sur la réalisation d'un guide sur le vrac cosmétiques. Une réunion de positionnement sur le projet de guide (en cours de rédaction) et sur le vrac de manière générale, a été organisée par la FCA afin de recueillir les observations de ses adhérents sur les process envisagés et sur les enjeux de la vente en vrac pour les commerçants (septembre 2025).

Groupe de travail Fiche « Informations en établissement »

Au cours d'un groupe de travail dédié, la FCA, grâce à la contribution de ses adhérents, a réalisé une Fiche « Informations en établissement » (mai 2025). Le document publié en décembre 2025 a été conçu afin d'aider les exploitants de magasin, hôtel, agence... à respecter leurs principales obligations d'information en établissement, dans le lieu d'accueil du public, et d'identifier rapidement les points conformes et ceux à auditer.



La FCA a publié en décembre 2025 un nouvel outil pour ses adhérents, la **fiche d'auto-évaluation « Informations en établissement »**, qui leur permet d'identifier les points conformes et ceux à auditer.

Les activités de veille active et de conseil juridiques

Les services juridiques fournis par la FCA s'adaptent aux besoins des entreprises membres : échange et information par téléphone ou par email, expertise et toilettage de documents sociétaux, accompagnement en matière d'évolutions stratégiques, mise en relation et intermédiation d'experts, interventions devant les instances des groupements, organisation de formations juridiques, etc. La fédération dispose également d'un vivier d'experts qu'elle développe et avec lequel elle s'entretient régulièrement, notamment à travers le Club des experts qui réunit les Membres Experts de la FCA.

Les circulaires

En 2025, nos documents juridiques ont opéré leur mue : les circulaires remplacent désormais les Notes Focus et les Fiches Zoom.

Circulaires juridiques :

- Registre des bénéficiaires effectifs
- Fixation des prix en ligne par le groupement de commerçants
- Accessibilité des sites internet et services d'assistance
- Zoom sur la garantie commerciale d'un bien
- Refonte du régime de l'action de groupe
- Note de jurisprudence – Cession du point de vente et acte anormal de gestion
- Publication du décret visant à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dit « Women on board »
- Loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement : simplification des procédures d'urbanisme et nouvelles dispositions pour les parkings et PV
- Médiation de la consommation. Publication de la nouvelle directive relative au règlement extrajudiciaire des litiges (REL)
- Droit de la consommation – Point d'actualisation réglementaire
- Loi de finances pour 2026 – Mesures « Entreprises »
- Droit fiscal – Interprétation nouvelle concernant le taux réduit d'IS
- Directive Omnibus I - Simplification des directives CSRD et CSDDD

Circulaires lobbying :

- Alerte sur l'article 25 bis A du projet de loi de simplification
- Parkings et PV : alerte sur les amendements déposés dans le cadre de la proposition de loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement
- Proposition pour dynamiser les centres-villes
- Projet de loi simplification de la vie économique – Dernières modifications apportées au titre X « simplifier le développement des commerces »
- Réponse à la consultation Independent Retail Europe concernant les « Règles de l'UE sur les réductions de prix et les comparaisons de prix »
- Réponse à la consultation publique relative à la Stratégie nationale de l'ESS – Coopérative et coopérateurs ensemble acteurs de l'ESS
- Synthèse de Position FCA concernant l'article 25 bis A du projet de loi Simplification de la vie économique dans sa version déposée à l'Assemblée nationale le 17 juin 2025
- Contribution à destination de la Conférence des financeurs de l'ESS
- Médiation de la consommation, les évolutions en cours
- Réponse de la FCA à la consultation d'Independent Retail Europe relative à la centralisation des paiements
- Analyse des propositions de modification du Pacte Dutreil
- Sauvegarde des centrales de paiement – Appel à soutenir la position du Conseil sur les services de paiement
- Note de veille Lobbying – Synthèse du projet de loi DDADUE
- PLF 2026. Surtaxe sur l'impôt sur les sociétés (IS) : la FCA appelle au retrait d'un amendement anti-commerce associé qui met en péril les TPE et PME du commerce indépendant
- Vente en vrac – Précisions sur les objectifs à atteindre
- Information Lobbying – Première approche du Digital Fairness Act
- Union douanière et responsabilité des plateformes

Les autres documents

- Foire aux questions Coopérateur en difficulté
- Note de doctrine – La réforme du régime des nullités et la décision sociale coopérative

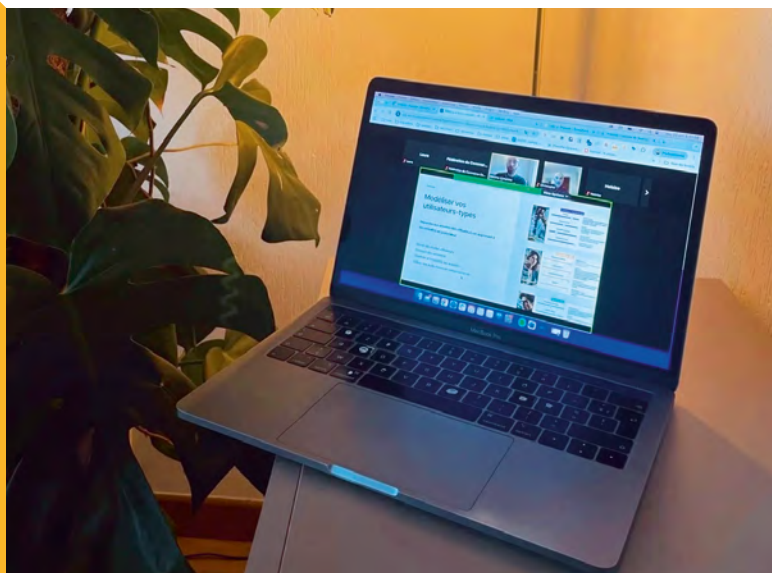
Toutes nos ressources



Ateliers et webinaires

Partager, comprendre, agir

Tout au long de l'année, la FCA propose à ses adhérents des formats courts pour aborder les transformations du commerce et accompagner les groupements dans leurs enjeux. Ateliers, webinaires et petits-déjeuners permettent de croiser les expériences et d'apporter des éclairages concrets sur des sujets directement liés à leur activité. Ces rendez-vous s'inscrivent dans une logique d'accompagnement au plus près des besoins des réseaux, en donnant des clés de compréhension et en mettant en perspective les évolutions du secteur.



Webinaire organisé le 23 octobre en partenariat avec Limpide sur les bonnes pratiques à avoir pour une expérience client réussie sur le web.

Ces temps d'échanges ont permis de revenir sur des enjeux très concrets, comme la réalisation d'un bilan carbone, les transformations du e-commerce ou encore les nouvelles obligations en matière d'accessibilité des sites.

Ces échanges contribuent à mieux appréhender ces sujets et à nourrir la réflexion des réseaux.

Des formats complémentaires

Ateliers

Les ateliers privilégient les échanges entre adhérents. En format resserré, ils permettent de confronter les pratiques et de partager des retours d'expérience sur des sujets opérationnels, qu'il s'agisse de développement à l'international, de transmission ou d'évolution des outils.

Webinaires

Les webinaires apportent un éclairage complémentaire sur des enjeux d'actualité. Accessibles à distance, ils permettent de diffuser rapidement des contenus utiles et d'accompagner les évolutions réglementaires, technologiques et économiques.

Des sujets au cœur des transformations

Bilan carbone, développement international, urbanisme commercial, expérience client, transmission ou intelligence artificielle : les thèmes abordés reflètent les évolutions du commerce et les questions auxquelles sont confrontés les groupements.

Dialogue à bâtons rompus entre banquiers et commerçants autour des nouveaux usages de paiement

Le 26 novembre 2025, la FCA, le Groupe BPCE et Mercatel ont réuni commerçants, banquiers et experts autour des évolutions des moyens de paiement dans le retail, à partir du baromètre Digital & Payments 2025.

La matinée a permis de mettre en évidence des tendances désormais structurantes : progression du paiement mobile, diffusion du sans contact, recul du chèque et diversification des parcours d'achat. Elle a également donné lieu à un échange entre acteurs du commerce et du paiement, en présence notamment de Gérard Leclerc, président-directeur général d'Intersport France, Belgique, Espagne et Portugal.

Ces échanges ont souligné la nécessité d'un dialogue étroit entre commerçants et acteurs financiers, au cœur de l'expérience d'achat.



Gérard Leclerc, président-directeur général d'Intersport France et Belgique, lors de la matinée co-organisée par le Groupe BPCE, Mercatel et la FCA.

Les rendez-vous 2025-2026

17 juin 2025. Atelier FCA
« Des solutions pour le développement des groupements à l'international »

21 juin 2025. Webinaire FCA
« S'inspirer d'Amazon pour renforcer la collaboration entre enseignes »

18 septembre 2025. Webinaire FCA
« Urbanisme commercial : risques et opportunités des dernières évolutions législatives »

25 octobre 2025. Webinaire FCA x Limpide « 5 bonnes pratiques pour une expérience client réussie sur le web »

6 novembre 2025. Atelier FCA x Finance Conseil « Transmission d'entreprise : anticiper, financer et sécuriser »

25 novembre 2025. Webinaire FCA x Carbo « Réaliser son Bilan Carbone – Un levier stratégique pour les PME »

26 novembre 2025. Petit-déjeuner conférence « Évolution des moyens de paiement dans le retail, présentation du baromètre digital & payments de BPCE »

22 janvier 2026. Webinaire FCA x Haigo « L'expérience omnicanale en 2025 »

20 février 2026. Les RDV juridiques FCA « Présentation de la fiche d'auto-évaluation FCA *Informations en établissement* »

6 mars 2026. Webinaire FCA x Urbilog Compéthance EA
« Accessibilité des sites e-commerce, les tips et bonnes pratiques »

9 avril 2026. Atelier FCA « Risques et opportunités de l'intelligence artificielle pour un réseau de distribution »

Le Séminaire des Dirigeants de la FCA

« Penser ensemble un monde en mutation(s) »

En novembre 2025, plus de 80 dirigeants représentant une trentaine d'enseignes se sont réunis à l'occasion du Séminaire des Dirigeants organisé par la FCA. Dans un environnement marqué par l'incertitude, ce temps fort a permis de croiser analyses et retours d'expérience, au contact d'intervenants de premier plan tels que Thomas Gomart, directeur de l'Ifri, Maître Patrice Spinosi, Arnaud Montebourg, Alain Weill ou encore le paléontologue Pascal Picq.

Au cœur des échanges, une même question : comment diriger dans un monde en mutation ? Entre éclairages géopolitiques, enjeux institutionnels et transformations des modèles, les discussions ont mis en évidence l'évolution du rôle du dirigeant, appelé à anticiper, décider vite et renforcer la cohésion.

Un séminaire qui a confirmé l'importance, pour les dirigeants, de se retrouver pour partager leurs analyses et nourrir une intelligence collective essentielle à l'avenir du modèle.

« Les échanges ont été d'une grande richesse : transparents, parfois préoccupants quant à l'évolution de notre société, mais toujours stimulants. [...] Le commerce de demain ne se pilotera pas comme celui d'hier. »

Jean-Baptiste Engels, président-directeur général de la coopérative Camara



Les éclairages géopolitiques de **Thomas Gomart**, directeur de l'Ifri, ont rappelé combien les dynamiques internationales influencent désormais les décisions économiques, y compris pour les réseaux ancrés localement.

Plus de 80

dirigeants représentant
une trentaine d'enseignes
du commerce coopératif
et associé

Formations

Transmettre et accompagner les compétences

Organisme de formation depuis plus de 40 ans, la FCA accompagne les acteurs du commerce coopératif et associé dans le développement de leurs compétences. Administrateurs, dirigeants, chefs d'entreprise et collaborateurs bénéficient d'une offre adaptée aux enjeux du modèle et aux transformations du secteur.

Une offre structurée et plus accessible

La FCA propose un catalogue de formations couvrant les principaux besoins des réseaux : gouvernance coopérative, stratégie, management, droit, développement commercial ou encore RSE. À la suite de la refonte du site internet (voir p.22-23), ce catalogue a été entièrement digitalisé, offrant un accès plus clair, plus fluide et plus direct à l'ensemble des contenus.

Cette offre s'appuie sur des formats complémentaires, mêlant formations inter-entreprises favorisant les échanges de pratiques et sessions sur mesure, adaptées aux spécificités de chaque groupement.

En 2025, la FCA a poursuivi ce travail à travers plusieurs formations dédiées aux administrateurs et dirigeants de groupements tels que Orpi, Cofaq, JouéClub, Kryss, Entendre ou encore Giphar. Les sessions inter-entreprises ont permis d'aborder des thématiques clés

comme la gestion de la défaillance des adhérents, les négociations commerciales, ou encore les règles encadrant la fixation des prix et les échanges d'informations au sein d'un réseau animé par un groupement de commerçants.

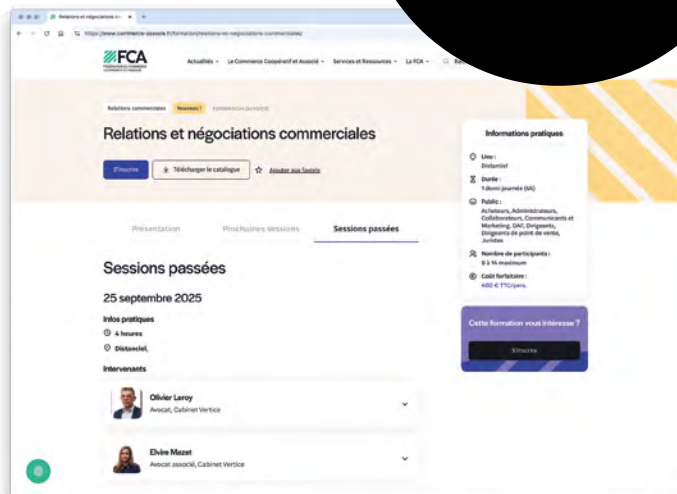
126

stagiaires ont été formés en 2025, avec un taux de satisfaction de 93%

Focus sur les relations et négociations commerciales

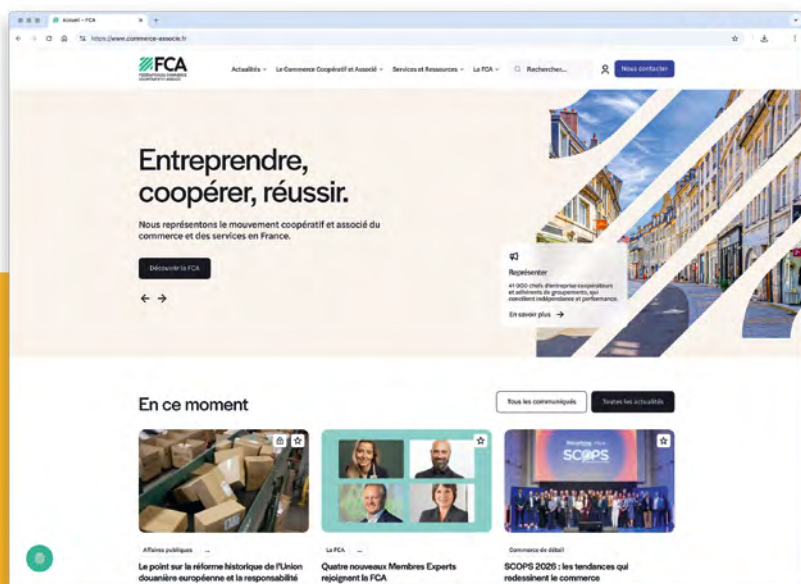
Dans un cadre juridique de plus en plus exigeant, maîtriser les relations fournisseurs est devenu un enjeu clé pour les groupements. Organisée le 25 septembre 2025, cette formation a réuni une dizaine de participants. À partir de cas concrets, elle aborde la négociation, la formalisation et la rupture des relations commerciales.

Animée par Maître Olivier Leroy, Membre Expert de la FCA, et Maître Elvire Mazet, elle apporte des outils directement mobilisables par nos adhérents dans leurs relations avec leurs fournisseurs.



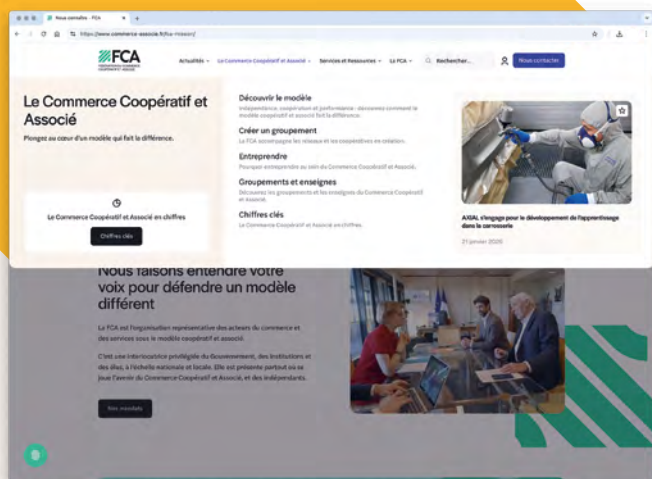
Des outils et services à l'épreuve du futur

Le service à ses adhérents est au cœur des missions de la FCA depuis sa création. En 2025 et 2026, plusieurs chantiers de fond menés par la Fédération ont vu le jour. Outre une identité graphique actualisée, la FCA a ainsi refondu son site Internet, sa newsletter hebdomadaire ou encore son magazine, *Repères* (voir p. 36).



Une plateforme web à l'épreuve du futur

Connexion simplifiée, moteur de recherche survitaminé, espace documentaire enrichi, veille juridique et économique de haut niveau, catalogue de formations repensé, annuaire des Membres Experts interactif, nouveaux formats de publication pour disséquer une réglementation toujours plus complexe... Le site internet a opéré sa mue pour s'imposer comme une véritable plateforme d'intelligence au service des groupements, des chefs d'entreprise indépendants et de tout l'écosystème du commerce coopératif et associé.



Plus de 2000
comptes utilisateurs sur
commerce-associe.fr

Vous ne parvenez pas à visualiser cet e-mail ? Cliquez ici.



À la une



Synthèse des dispositions de la loi de finances à destination des entreprises

Pacte Dutreil, taxe sur les holdings patrimoniales, contribution exceptionnelle, taxe sur les petits colis, franchises commerciales, facturation électronique... La loi de finances pour 2026 ajuste plusieurs dispositifs structurants pour les groupements et leurs adhérents. Retrouvez dans notre circulaire une lecture claire et opérationnelle des principales mesures et de leurs impacts.

[Lire l'article](#)

La Parole aux Membres Experts : prochain rendez-vous le 27 mars !

La FCA vous donne rendez-vous le vendredi 27 mars 2026, de 11h00 à 12h30, en ligne, pour un nouveau "La Parole aux Membres Experts". Au programme : décryptage par Me Jérôme Le Hoc (Gouache Avocats) de la réforme des nullités en droit des sociétés et des points de vigilance pour les groupements de commerçants.

[En savoir plus](#)

L'essentiel de la semaine

La FCA renouvelée dans son mandat de représentation de la famille des coopératives de commerçants. Olivier Urrutia, délégué général de la FCA, et Aude Hélias, directrice exécutive de la coopérative Synalia, ont été renouvelés dans leur mandat pour une durée de cinq ans, sur proposition de Coop FR. L'arrêté portant nomination au Conseil supérieur de la coopération a été publié au journal officiel du 26 février 2026.

[Lire l'article](#)

Retour sur quatre propositions et projets de loi en cours d'examen significatifs pour le commerce. Vidéosurveillance, délais de paiement, transposition européenne, préemption commerciale : quatre textes en examen au Parlement concernent directement les groupements. La FCA en analyse les impacts et suit de près ces évolutions législatives.

[Lire l'article](#)

Décret de modernisation des modalités de communication en droit des sociétés. Le décret du 13 février 2026 modernise la communication avec les actionnaires : convocation et transmission des documents par voie électronique, date d'enregistrement fixée à J-5 ouvrés, allègement des envois postaux. Des dispositions applicables dès le 16 février, pour certaines, ou au 1er juillet 2026.

[Lire l'article](#)

Retrouvez le replay du dernier RDV Juridiques de la FCA dédié à la Fiche « Informations en établissement ». Près de 80 obligations d'affichage passées au crible : la FCA met à disposition une fiche d'auto-évaluation pour aider les commerçants à sécuriser leurs pratiques et anticiper les contrôles. Un outil concret, personnalisable et régulièrement mis à jour pour une réussite.

Un média à part entière

Dans le même temps, la FCA a refondu « L'Hebdo ». Envoyé chaque semaine en exclusivité à ses adhérents, c'est un concentré des actualités qui comptent : économie, commerce et distribution, droit, marketing, affaires publiques, coopération, fiscalité, RSE, actions de la fédération... Un rendez-vous réinventé avec un contenu éditorial renforcé, une place encore plus importante donnée à l'actualité des enseignes et un accès encore plus direct, facile et utile à l'information qui façonne notre écosystème.

Avec cette nouvelle formule, L'Hebdo réaffirme sa vocation : être un **outil d'information hebdomadaire** incontournable.



L'actu des enseignes

Gedimat fait équipe avec « Rugby au Cœur »

[Lire sur commerce-associe.fr](#)

Entreprendre, s'engager, transmettre : au salon de l'agriculture, les Mousquetaires célèbrent le modèle coopératif et associé

[Lire sur commerce-associe.fr](#)

E.Leclerc mise sur l'esport et devient partenaire principal de Team Vitality

[Lire sur commerce-associe.fr](#)

VIDÉO. Orpi met en lumière son Mandat OrpiMax à travers une campagne nationale

[Regarder sur commerce-associe.fr](#)

[Proposez votre actualité](#)

SAVE THE DATE | Les Rencontres du Commerce Coopératif et Associé 2026

La FCA vous donne rendez-vous le 2 juin prochain au matin, à la Cité internationale universitaire de Paris, pour une nouvelle édition de ses Rencontres. Une édition placée sous le signe des souverainetés : économiques, territoriales, numériques, politiques, au cœur des équilibres de demain.

[Ajouter à son calendrier](#)

L'agenda

5 mars 2026

Groupes Juridiques Consommation | Le Digital Fairness Act

[S'inscrire](#)

6 mars 2026

Webinaire | Accessibilité des sites e-commerce, les tips et bonnes pratiques

[S'inscrire](#)

27 mars 2026

[S'inscrire](#)

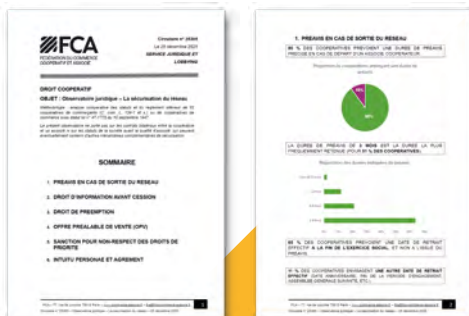
Un Observatoire juridique dédié au commerce coopératif et associé

L'Observatoire juridique est un nouveau service proposé par la FCA. Ses travaux visent à proposer des analyses comparatives des pratiques et des modes de fonctionnement des groupements du commerce coopératif et associé.

Les premiers travaux réalisés en 2025 ont été consacrés à la coopérative et ont donné lieu à la publication de 7 études en analysant et en comparant jusqu'à 135 statuts de coopératives et une cinquantaine de règlements intérieurs :

- **Associés et parts sociales de coopérative** (avril 2025)
- **Administrateurs de coopérative de commerce** (mai 2025)
- **Assemblées générales de coopératives de commerce** (juillet 2025)
- **Les cotisations de coopératives de commerce** (juillet 2025)
- **La sécurisation du réseau** (décembre 2025)
- **Droits territoriaux de l'adhérent** (mars 2026)
- **Affectation des excédents** (avril 2026)

Ces contenus ont déjà permis d'alimenter des réponses à des consultations juridiques et des supports de formation.



Comment se construit une étude de l'observatoire juridique ?

Phase 1 : le choix de la thématique

Il s'agit d'identifier les besoins des entreprises et autres parties prenantes afin de collecter des informations utiles. Vos questions sont précieuses : les remarques des collaborateurs et adhérents/administrateurs des groupements dans le cadre des consultations, formations ou réunions juridiques sont déterminantes pour les orientations des travaux de l'observatoire.

Phase 2 : la collecte des données

Les statuts, règlement intérieur, contrats, chartes et autres documents constituent une matière première indispensable pour la qualité des travaux. Nous invitons les groupements à répondre massivement aux prochaines campagnes de collecte de ces informations à usage purement statistique et anonyme.

Phase 3 : l'analyse des données

Selon le choix de la thématiques, l'observatoire est construit selon une série de rubriques. Par exemple, pour un observatoire consacré aux administrateurs d'une coopérative, il pourra être intéressant de comparer le nombre minimal et maximal d'administrateurs retenu dans les statuts, la durée du mandat, la limite d'âge, l'existence ou non d'une indemnité compensatrice, la fréquence des réunions du conseil, etc.

Phase 4 : la formalisation de l'étude

Les données collectées répondent parfois à des résultats inattendus. De premières tentatives d'explications peuvent alors être proposées dans l'étude publiée en complément des résultats.

La Médiation du Commerce Coopératif et Associé

La Médiation du Commerce Coopératif et Associé (MCCA), imaginée en 2015 pour favoriser le règlement amiable des litiges susceptibles de survenir entre consommateurs et points de vente du Commerce Coopératif et Associé, poursuit son développement avec un nombre record de saisines.

La qualité de service de la MCCA conduit un nombre croissant de groupements à en faire une instance privilégiée de résolution des litiges avec leurs clients. En 2025, trois nouveaux groupements, déjà membres de la FCA par ailleurs, sont venus la rejoindre : Europiscine, Hexa Plus Santé, et Socopharm.

354 dossiers ont été reçus par la Médiation en 2025, contre 313 en 2024, une accélération qui confirme sa pertinence et son intérêt, tant pour les commerçants que les consommateurs.

73%

des saisines effectuées en 2025 ont été déclarées recevables par le médiateur de la MCCA, une proportion stable qui reflète l'attention portée à la recevabilité des saisines

47

dossiers ont été menés à leur terme



Le médiateur
**Marc-Aurèle
Carucci**

Le Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé est une personne physique désignée par le Conseil d'administration de la FCA pour un mandat de trois ans.

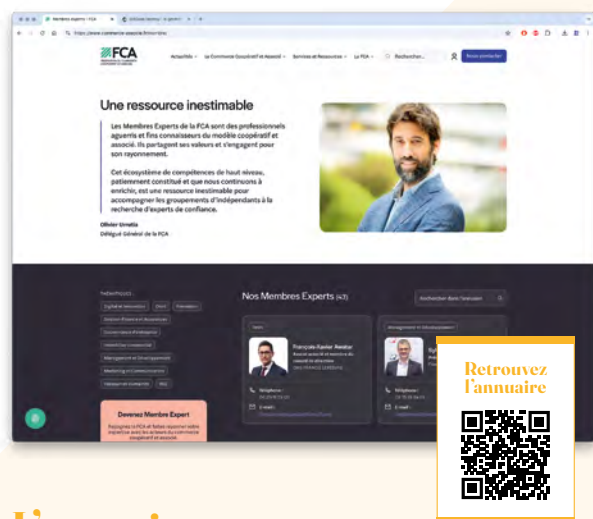
Il exerce sa mission en toute indépendance : rechercher une solution amiable au litige. À cette fin, il dispose d'un budget autonome lui permettant de mener à bien sa mission. Sa rémunération ne dépend pas des résultats du processus de médiation.

Son parcours

Marc-Aurèle Carucci est médiateur certifié et, après audition par la commission d'évaluation et de contrôle, a été inscrit sur la liste européenne des médiateurs de la consommation. Il est également Commissaire de Justice associé au sein de l'étude CG2M-Commissaires de Justice. Titulaire d'une maîtrise en Droit Privé, mention carrières judiciaires, obtenue à l'Université de Bordeaux, Marc-Aurèle Carucci a également suivi les cours de l'IFOMENE (l'Institut de Formation à la Négociation et la Médiation) à l'Institut Catholique de Paris.

Notre Club des Membres Experts

Plus de 40 Membres Experts ont rejoint la FCA afin de partager leur expertise avec les groupements de commerce coopératif et associé dans des domaines très hétérogènes : juridique, fiscal, marketing, développement, social, finance, comptabilité, immobilier commercial, gestion, assurance, RSE, etc.



L'annuaire

La FCA met à disposition des groupements membres un panel d'experts identifiés et qualifiés, répertoriés par fonction et compétences dans un annuaire en ligne.

Les Membres Experts de la FCA sont des personnes physiques qui manifestent un intérêt à la Fédération ; ils sont qualifiés et susceptibles d'apporter aux groupements membres de la FCA leurs compétences, expériences et savoir-faire.

10 Membres Experts ont rejoint la FCA en 2025.

Les formations

Dans le cadre du développement par la FCA de son activité de formation, les Membres Experts qui ont la fibre de formateur peuvent proposer de faire partie du « Réseau des savoirs » et contribuer au programme de formation destiné aux groupements membres de la FCA et à leurs adhérents.

Les webinaires et ateliers

Chaque année, de nombreux Membres Experts partagent leur savoir et expérience à l'occasion de webinaires réservés aux groupements membres, autant de témoignages de spécialistes très prisés des groupements. 4 événements animés par des Membres Experts FCA ont eu lieu entre mai 2025 et mai 2026 :

- **12 décembre 2025 – Réforme du crédit à la consommation** avec Me Guillaume Gouachon (La Parole au Membre Expert)
- **17 juin 2025 – Solutions pour le développement des groupements à l'international** avec Me François-Luc Simon (Atelier en présentiel)
- **24 juin 2025 – S'inspirer d'Amazon pour renforcer la collaboration entre enseignes** avec Jocelyn Denis (Atelier en distanciel)
- **9 avril 2026 – IA : risques et opportunités de l'intelligence artificielle pour un réseau de distribution** avec Me Christophe Grison (Atelier en présentiel)

Les Notes Regards d'experts

Les Membres Experts peuvent spontanément produire pour les groupements membres de la FCA des articles d'information utiles pour les opérationnels. 3 notes Regards d'experts ont été réalisées entre mai 2025 et mai 2026 :

- **Négociations 2026 : pas de réforme législative... Mais une petite (r)évolution en marche ?** (Me Olivier Leroy et Me Elvire Mazet)
- **Cession à prix minoré et acte anormal de gestion - Retour d'expérience et portée pratique de la décision du 2 juillet 2025** (Me Emilie Sagarzazu)
- **TVA – Régime des bons et programmes de fidélité - À l'occasion de CJUE, 5 mars 2026, Lyko Operations (aff. C-436/24)** (Me Emilie Sagarzazu)

Les réunions du Club des Membres Experts

Le groupe de travail dédié aux transmission-reprises

Plusieurs Membres Experts se sont réunis aux côtés des groupements membres dans le cadre d'un **groupe de travail « Incitations fiscales et Transmission-cession »** qui a permis d'identifier les mesures fiscales ciblant la reprise par un salarié.

Ces travaux ont abouti à cibler des mécanismes visant à encourager la reprise par un salarié du point de vente cédé ou d'un autre point de vente du réseau (voire du groupement) via un financement tiré de l'implication (prise de participation, prêt, garanties) des adhérents eux-mêmes avec une neutralisation de la plus-value au rachat de leurs titres, au nom de la solidarité et de la stabilité/pérennité du réseau. Ils ont notamment contribué à nourrir une proposition de la FCA intégrée dans un avis du Conseil supérieur de la coopération dédié à la transmission-reprise adopté le 11 mars 2026.

Lancement du chantier du guide financier du commerce associé

Un **guide financier du commerce associé** avait été réalisé il y a environ 20 ans. Désormais largement obsolète, ce guide sera revu intégralement par un groupe de travail composé principalement de Membres Experts de la FCA et de collaborateurs de groupements membres intervenant sur les sujets financiers ou juridiques. Cet important « chantier » devrait durer deux ans. Ce guide sera composé de plus d'une trentaine de fiches dont plusieurs fiches ont déjà été réalisées concernant par exemple le prêt participatif et le crédit-vendeur.



Découvrez les premiers podcasts

Pour la première fois, la FCA a initié un **cycle « Histoires d'arbitrages »** qui réunit des avocats expérimentés pour partager leur retour d'expérience sur des litiges complexes opposant un groupement de commerçants à l'un de ses membres, un groupement et un fournisseur ou encore un groupement et un concurrent.

À travers ces histoires, il s'agit de découvrir les stratégies employées, les erreurs à éviter et les enseignements pratiques tirés de décisions arbitrales concrètes.

En janvier 2026, Hervé Delannoy, président de la Chambre arbitrale de la grande distribution (CAGD) est intervenu lors d'un webinar disponible en Replay pour lancer ce cycle en commençant par revenir sur les fondamentaux de l'arbitrage : fonctionnement, démarches à suivre, rôle des clauses et bonnes pratiques à intégrer dans les process internes.

La FCA a ensuite choisi le format du Podcast pour donner une parole libre et incarnée aux Membres Experts volontaires pour décrypter, à partir de situations concrètes, les enjeux, usages et bonnes pratiques de l'arbitrage dans le commerce associé. Un regard de terrain et pédagogique, à écouter partout.

Ces podcasts sont accessibles sur les principales plateformes d'écoute (Deezer, Spotify, Apple Music, Amazon Music...): **pensez à vous abonner pour ne pas manquer les prochains épisodes, annoncés au fil de leur publication dans L'Hebdo !**

Faire connaître et reconnaître le commerce coopératif et associé comme modèle de réussite durable : c'est l'ambition portée par la FCA.

Qu'il s'agisse de bâtir un environnement favorable à son essor, d'encourager la création de groupements sous ce modèle ou de révéler tout le potentiel de l'entrepreneuriat en réseau, notre action s'accélère. En consolidant un écosystème unique, la FCA défend une économie plus humaine et plus performante, portée par des chefs d'entreprise indépendants au bénéfice de tous.

*Une année à
faire rayonner
le modèle*
coopératif
et associé

2.

Les Rencontres du Commerce Coopératif et Associé

« Faire entendre notre différence
pour faire la différence »

Le 20 mai 2025, à la Cité internationale universitaire de Paris, plus de 250 chefs d'entreprise, dirigeants, élus et partenaires se sont réunis à l'occasion des Rencontres du Commerce Coopératif et Associé. Inscrite dans l'Année internationale des coopératives, cette édition a confirmé la place du modèle dans les grands débats économiques.

Articulée autour des territoires, de l'entrepreneuriat et de la réindustrialisation, la matinée a mis en lumière la contribution concrète du commerce coopératif et associé aux enjeux économiques, sociaux et territoriaux.

En ouverture, Jean Pierre Dry a réaffirmé l'ambition de la FCA : faire reconnaître un modèle fondé sur l'indépendance des entrepreneurs et la force du collectif. Jérôme Saddier, président du Crédit Coopératif et de Coop FR, a souligné, dans le même esprit, le rôle des entreprises coopératives dans la cohésion économique et sociale.

« Les coopératives sont
compétitives et durables
par nature. »

Jérôme Saddier, président
du Crédit Coopératif et de Coop FR



Véronique Louwagie, ministre du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'ESS, **Patrick Martin**, président du MEDEF et **Jean Pierre Dry**, président de la FCA, arrivent à la Cité internationale universitaire de Paris.

Un modèle au cœur des territoires

Le commerce coopératif et associé contribue directement à la vitalité des territoires. Activité économique, emploi, lien social : des commerçants au sein de réseaux comme E.Leclerc, The Originals Hotels ou Canal BD sont revenus sur la contribution exceptionnelle du modèle coopératif et associé au quotidien des Français.

« Créer du lien, c'est dans notre ADN coopératif. »

Dominique Schelcher, président-directeur général de Coopérative U



Dominique Schelcher, président-directeur général de Coopérative U, à la tribune.

Entreprendre en coopérative

Gouvernance partagée, émulation collective, capacité à concilier indépendance et performance : le modèle coopératif constitue une voie d'entrepreneuriat singulière, qui apparaît plus que jamais comme une voie d'excellence pour entreprendre en conciliant indépendance, intelligence collective et compétitivité économique. Mais aussi pour attirer les talents dans une aventure humaine avant tout, comme ont pu le démontrer nos adhérents Orpi, Running Conseil et BigMat.

« Le commerce doit s'engager pour la production française. »

Louis Gallois, co-président de La Fabrique de l'Industrie

Produire et s'engager en France

La réindustrialisation a également occupé une place centrale. Gérard Leclerc (Intersport), Dominique Pautrat (La Coopérative Welcoop) et Éric Plat (Atol) ont souligné tour à tour les défis et les opportunités immenses qui se présentent aux groupements de commerçants indépendants déterminés à défendre le « made in France ».

Porter une parole collective dans le débat public

Enfin, dernier temps fort de la matinée : la FCA a accueilli Véronique Louwagie, alors ministre du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'ESS, et Patrick Martin, président du MEDEF, aux côtés de Jean Pierre Dry. La ministre a rappelé son ambition pour le commerce coopératif et associé, qu'elle considère comme particulièrement à même de concilier enjeux économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que sa volonté de « simplifier, protéger, accompagner ».



Amal Chevreau (OCDE), **Maël Le Moal** (E.leclerc), **Dominique Navarro** (Canal BD) et **Sylvie Ramisse** (The Originals Hotels) sur la scène des Rencontres.

Une lecture inédite de l'impact territorial du modèle coopératif et associé

En 2025, la FCA a franchi une nouvelle étape pour faire rayonner le commerce coopératif et associé en pilotant une étude d'envergure confiée à l'institut Xerfi. Plus qu'un simple état des lieux, ce travail d'analyse constitue une ressource stratégique qui offre pour la première fois une lecture de l'empreinte territoriale et sociétale de notre modèle et de son évolution dans le temps.

8,3%

de hausse du nombre
de points de vente
du commerce coopératif
et associé par an
en moyenne
depuis 2017

Une étude de référence

En s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et sur l'expertise de Xerfi, la FCA s'est dotée d'un outil unique pour analyser le modèle et ses impacts.

Menée en 2025 sur un périmètre identique à celui de la première édition datant de 2017, cette étude offre une lecture inédite de la dynamique du modèle, désormais incontournable dans le paysage économique et social français.

Le commerce coopératif et
associé en France et en région

Décembre 2025



XE
RFI
Where insight
drives action



Un modèle de proximité

Les données recueillies par Xerfi confortent la place de notre modèle au cœur de la souveraineté quotidienne des Français : 52% des points de vente sont situés dans des villes de moins de 10 000 habitants, où vit 49% de la population. Et 55% sont implantés au cœur des villes et des villages.

Dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), le commerce coopératif et associé représente 44% des points de vente dans la pharmacie, l'alimentation et l'optique.

Le modèle joue ainsi un rôle central dans l'accès des Français à des biens et des services du quotidien sur tout le territoire. Ce qui en fait un acteur essentiel de la cohésion sociale et de la lutte contre la désertification commerciale et médicale.

Un modèle d'émancipation

Enfin, l'étude met en lumière l'exemplarité du commerce coopératif et associé en matière de parité : on y retrouve ainsi 46% de femmes à la tête des points de vente, contre 30% en moyenne dans le commerce dans son ensemble.

Fort de ces enseignements, la FCA a formulé 14 propositions concrètes à destination des élus locaux pour les municipales 2026 (voir p. 43).

« Cette étude confirme ce que nous observons depuis des années. Le commerce coopératif et associé est non seulement performant, mais surperformant, profondément ancré dans les territoires, et répond durablement aux aspirations des Français en matière de proximité, de parité et d'émancipation. Là où d'autres se retirent, nos entrepreneurs investissent, recrutent, innovent et se développent, au plus près des Français. »

Jean Pierre Dry, président de la FCA

2025 proclamée « Année internationale des coopératives » par l'ONU

L'année 2025 a consacré le rôle unique du modèle coopératif. Proclamée « Année internationale des coopératives » par une résolution de l'ONU adoptée en Assemblée générale, elle a donné lieu à de nombreuses actions de promotion et de sensibilisation.



À l'occasion de ses **Rencontres 2025**, qui se tenaient à la Cité internationale universitaire de Paris en écho à cette année si particulière, la FCA a donné la parole à Ana Aguirre. La Présidente du Comité Jeunes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) y a exposé une vision optimiste et ambitieuse de la coopération, portée par une nouvelle génération de coopérateurs.

L'année s'est conclue symboliquement le 3 février 2026 par un événement organisé sous l'égide de Coop FR, au CESE, avec une intervention remarquée de Domitille de Bretagne, présidente de la coopérative de pharmaciens Giropharm et présidente du Collège des pharmacies de la FCA. L'événement a donné lieu à la publication d'une édition spéciale du **Panorama des entreprises coopératives**.



À la faveur de cette résolution inédite de l'ONU, la FCA a mobilisé ses équipes, ses adhérents et ses Membres Experts autour d'une collection de 5 guides pédagogiques, « **La Coopérative & Vous** », destinés aux entrepreneurs, aux salariés, aux partenaires des coopératives et au grand public, avec l'objectif de mieux faire comprendre les spécificités de ce modèle, et ses atouts.

Le modèle inscrit durablement à l'agenda international

Consacrant le rôle de long terme du modèle coopératif dans le développement économique et social, l'Assemblée générale des Nations unies a acté le principe d'une Année internationale des coopératives tous les dix ans.

À l'échelle mondiale, près de 3 millions de coopératives rassemblent environ 10 % des travailleurs, qui en sont à la fois acteurs et propriétaires. Cette reconnaissance internationale souligne la capacité des coopératives à concilier performance économique, utilité sociale et ancrage territorial, et appelle à des politiques publiques favorables à leur développement.

Communication

Une ambition réaffirmée

À l'instar de son magazine *Repères*, la FCA a conduit en 2025 de nombreux chantiers sur le front de la communication : modernisation de son identité graphique, refonte de son site Internet, nouvelle formule de sa newsletter hebdomadaire réservée à ses adhérents... Un travail de fond, avec un triple objectif : accentuer le poids de la Fédération dans le débat public, accompagner la dynamique du commerce coopératif et associé, et renforcer encore l'excellence des services proposés à ses adhérents, avec des outils repensés, améliorés et simplifiés.

« La vitalité du commerce coopératif et associé s'affirme d'année en année. Porté par des entrepreneurs personnellement impliqués dans leur territoire, attachés à leur indépendance, engagés pour la réussite de tous, c'est le modèle du XXI^e siècle par excellence. Avec une identité réactualisée, des supports de communication repensés en profondeur et une présence médiatique toujours plus forte, la FCA porte et amplifie cette dynamique. »

Olivier Urrutia, délégué général de la FCA

Dans les médias

Si la FCA entretient historiquement des relations privilégiées avec la presse professionnelle (*LSA, L'Express Franchise & Commerce associé, La Correspondance de l'Enseigne, Points de Vente, Le Quotidien du Pharmacien, Sport Guide, Le Journal de la Bijouterie...*) et nationale, avec par exemple une attention particulière donnée à ses 14 propositions pour les élus locaux dans *Les Échos*, elle a également bénéficié cette année d'une forte exposition audiovisuelle, au journal de 13h de France 2, ou encore à l'antenne de Sud Radio.



Alors que la place du commerce de proximité s'est imposée comme un sujet majeur dans la campagne des élections municipales, la FCA a participé en mars 2026 à une table ronde organisée par l'AJPME (Association des journalistes des PME) en présence d'élus et de commerçants. L'occasion de revenir en détail sur ses priorités pour renforcer le commerce de proximité et accompagner la transformation des centres-villes.



Au 13h de France 2, le délégué général de la FCA a insisté sur l'enjeu de la « démarque inconnue » et du recours à l'IA dans les caisses automatiques pour les commerçants.

Repères, la voix du commerce coopératif et associé

Dans le prolongement de la refonte de ses supports d'information (voir p. 22-23), la FCA fait évoluer son magazine. *Repères* remplace désormais *Repères Flash* avec une ambition renforcée : proposer un contenu structuré pour éclairer les grandes transformations du commerce et accompagner les adhérents dans la compréhension de leur environnement.



Un magazine pour décrypter les enjeux du commerce

Publié tous les deux mois, le magazine s'articule autour d'un dossier central consacré à une thématique majeure. Chaque numéro apporte des clés de lecture sur les évolutions économiques, territoriales et sociétales : transformation des modèles de consommation, mutations du commerce physique, transitions numériques et environnementales, ou encore enjeux de souveraineté et de concurrence.

À travers analyses, entretiens et retours d'expérience, *Repères* permet aux adhérents d'anticiper les évolutions du secteur. Fidèle à l'ADN du modèle, il valorise les entrepreneurs indépendants, leurs initiatives et leur ancrage territorial, et affirme son rôle d'outil éditorial au service du rayonnement du commerce coopératif et associé.



Un écosystème vertueux

La FCA accorde une importance toute particulière à la coopération et à l'inter-coopération, plutôt qu'à l'action isolée. C'est pourquoi elle s'investit au service d'un écosystème riche et varié.



La FCA était partenaire de la toute première édition de la **Convention des réseaux commerciaux**, réunissant les décideurs du commerce en réseau sous toutes ses formes. Le palais des congrès de Paris accueillait pour l'occasion un plateau TV. Le Délégué général de la FCA, Olivier Urrutia, y est revenu sur les principaux défis auxquels est confronté le commerce français : instabilité politique, empilement des lois et des normes, géopolitique inquiétante, transitions énergétique et numérique coûteuses et impératives, mais aussi nouvelles concurrences agressives et déloyales incarnées par les plateformes numériques.

En août 2025, le délégué général de la FCA, Olivier Urrutia, est intervenu lors de la **convention nationale « Ambition 2030 »** de la Coopérative Welcoop, pour rappeler la force du modèle coopératif et associé face aux défis du système de santé.

À cette fin, la Fédération intervient régulièrement dans le cadre des assemblées générales ou conventions de ses adhérents pour porter la voix et les valeurs du modèle coopératif et associé. Elle est également partenaire de nombreux salons et rendez-vous phares du commerce : Congrès des Stratégies commerciales LSA, SIEC, Natexpo, Tech for Retail, Convention des réseaux commerciaux, Assises juridiques de la Distribution, Journée nationale du commerce de proximité... Et au-delà, elle s'attache à porter les valeurs du modèle coopératif et associé auprès d'autres parties prenantes, en intervenant par exemple lors du Congrès national des commissaires de justice en décembre 2025.



Nos engagements académiques

Cette année encore, la FCA a renforcé et approfondi ses liens avec le monde académique, qu'il s'agisse d'intervenir devant des étudiants, de contribuer directement à des travaux universitaires de haut niveau ou de jeter des ponts entre le monde de la recherche et les enjeux stratégiques et opérationnels du commerce coopératif et associé.

Inscrire le commerce coopératif et associé au cœur de la recherche académique

En octobre 2025, la FCA a pris part à la **28^e édition du Colloque Étienne Thil**. Reconnu pour la qualité scientifique de ses travaux, l'événement a réuni chercheurs, dirigeants et experts sous le thème « La distribution à l'heure de la circularité ». La FCA y remet chaque année le Prix du meilleur ouvrage en distribution, décerné en 2025 à Jean-Michel Huet pour *L'avenir du retail, les nouvelles donnes dans la distribution* (Éditions Pearson, 2024), préfacé par Michel-Édouard Leclerc. Une analyse en profondeur des transformations du secteur à l'heure du numérique, de la circularité et des nouvelles attentes consommateurs.

En janvier 2026, le **magazine de la FCA, Repères**, a ouvert ses colonnes à Élise Ho-Pun-Cheung, chercheuse associée à Sciences Po Aix et consultante chez Dataactivist. Sous le titre « Et si on mesurait enfin la vraie valeur du commerce ? », la chercheuse a défendu dans une tribune un regard nouveau sur les externalités positives du commerce de proximité.

En mars 2026, Coopérative U et le Groupement Mousquetaires figuraient parmi les lauréats du **Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable** pour leur action en matière de RSE. Un prix soutenu par la FCA depuis sa création.

Inspirer les générations futures

Auprès des étudiants, la FCA met en lumière les opportunités du commerce coopératif et associé, qu'il s'agisse de répondre à une vocation entrepreneuriale ou de rejoindre l'un des nombreux métiers exercés dans chaque groupement. L'occasion, en retour, de sensibiliser les commerçants indépendants aux enjeux et aux attentes des générations futures.

La fédération multiplie ainsi les interventions tout au long de l'année : à l'ESCP, à l'Université Sorbonne Paris Nord, à l'IGR-IAE Rennes, à l'ISME de Nantes, à l'Université de CY Cergy-Pontoise... Des temps d'échange privilégiés avec des étudiants de tous niveaux, du BTS au Mastère spécialisé, et dans des cursus variés, de l'entrepreneuriat au droit en passant par le marketing.

Nos partenaires



Des partenaires au cœur du commerce

La FCA s'entoure de partenaires de premier plan, dont certains sont à ses côtés depuis sa création. Forts de leur expertise unanimement reconnue auprès des groupements d'indépendants et des entrepreneurs, ce sont de véritables démultiplicateurs d'impact.



Sur la scène de la Cité internationale universitaire de Paris, le Président du Crédit coopératif, **Jérôme Saddier**, a réitéré sa confiance dans la «*responsabilité coopérative*» comme vecteur commun à toutes les coopératives pour peser face aux enjeux du monde. Une question de «*résilience économique, sociale et environnementale, mais aussi démocratique*».



Partenaire historique de la FCA, le Crédit coopératif est la banque coopérative de l'économie sociale et solidaire, des entreprises de l'économie réelle et des citoyens engagés. En 2025, le Crédit coopératif a mis sa vision, son expertise et ses solutions en lumière dans plusieurs numéros du magazine de la Fédération, des dizaines de newsletters hebdomadaires, et lors du grand événement annuel de la FCA, les Rencontres du Commerce Coopératif et Associé, placées sous le signe de l'Année internationale des coopératives proclamée par l'ONU.



Créée en 1963 par des groupements de commerçants indépendants, la coopérative SOCOREC est le bras armé financier du Commerce Coopératif et Associé. Avec des solutions comme le prêt participatif ou la garantie de prêt, elle a développé des outils exclusifs et innovants pensés pour répondre aux enjeux spécifiques des groupements et des chefs d'entreprise indépendants.

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES

In Extenso est le leader français indépendant de l'expertise comptable et du conseil aux TPE et PME. Il a la particularité d'être détenté par ses 312 experts-comptables associés. Avec un réseau de 280 agences en France et en Europe, In Extenso propose aux entrepreneurs un service de proximité, et à la carte, ainsi que des outils de pilotage, tels que le portail client Inexweb, des outils de caisse conformes à la facture électronique ou encore un portail de benchmark pour une animation de réseau performante. En 2026, In Extenso et la FCA ont choisi de donner une nouvelle dimension à leur partenariat avec une collaboration renforcée autour de l'Observatoire économique de la FCA, qui recueille, analyse et publie chaque année les données de référence sur le modèle. Une étude qui fait autorité auprès des pouvoirs publics et des médias.



Véritable concentré de l'expertise tricolore en matière de paiement électronique, CB est un réseau domestique stratégique – à l'instar de l'eau ou de l'électricité – qui traite 14,5 milliards de transactions par an dont la moitié sans contact, pour un montant de 700 Md€. Il pèse les deux tiers du marché avec des coûts inférieurs et un taux de fraude trois fois moins élevé que ses concurrents. CB assure une parfaite indépendance de la France en matière de paiement. Il est aujourd'hui au cœur de tensions économiques, technologiques et géopolitiques majeures. La FCA et CB unissent ainsi leurs forces pour sensibiliser les commerçants aux enjeux stratégiques du coût, de la sécurité et de la souveraineté des paiements.



Le 10 mars 2025, CB a accueilli le Conseil d'administration de la FCA dans ses locaux. L'occasion d'un échange ouvert et franc entre **Philippe Laulanie**, directeur général et administrateur CB, et les administrateurs de la Fédération.

*Au-delà de sa représentativité, la FCA
cultive un dialogue exigeant et constructif
avec les pouvoirs publics.*

Au cœur des instances décisionnelles, elle est un partenaire stratégique pour les élus locaux et nationaux, le gouvernement et les institutions. Sa mission : inscrire durablement le commerce coopératif et associé au cœur des politiques publiques.

*Une année
au cœur
des enjeux
d'influence
de demain*

3.

Le commerce coopératif et associé au plus haut niveau de l'État

En octobre 2025, Serge Papin entre au gouvernement de Sébastien Lecornu. Son portefeuille comprend le commerce, les PME, l'artisanat, le tourisme et le pouvoir d'achat. Une nomination saluée par la FCA, qui y voit un signal fort adressé aux groupements d'indépendants.



Serge Papin, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, échange avec les administrateurs de la FCA en décembre 2025.

Des liens privilégiés avec la FCA

Le 2 décembre 2025, le Conseil d'Administration de la FCA a eu l'honneur de recevoir le ministre pour un échange consacré aux grands dossiers d'actualité du secteur.

La FCA a réaffirmé la nécessité de sanctuariser le Pacte Dutreil et son souhait d'en étendre le bénéfice à un salarié reprenneur. La revitalisation et la régulation des marketplaces internationales étaient également à l'ordre du jour. Enfin, le ministre a souligné l'importance d'un tissu productif français fort pour garantir la souveraineté et la compétitivité du commerce national.

Un échange qui a porté ses fruits : la FCA a obtenu gain de cause avec un Pacte Dutreil préservé dans le projet de loi de finances pour 2026, et des mesures prises pour rétablir les conditions d'une concurrence loyale entre tous les acteurs du commerce, dont la taxe sur les petits colis, d'abord instaurée en France puis étendue à toute l'Union européenne.

Serge Papin est une figure de référence du commerce coopératif et associé. Entré chez Coopérative U comme salarié en 1976, il en gravit tous les échelons avant de reprendre un premier magasin et de devenir à son tour chef d'entreprise : commerçant indépendant et associé U.

Il s'investit sans relâche dans la coopérative jusqu'à se voir confier la présidence et la direction générale

en 2005, un rôle qu'il endossera jusqu'en 2018.

Son entrée au gouvernement est une double reconnaissance : reconnaissance d'un parcours qui a toujours conjugué engagement personnel, coopération et intérêt général, et reconnaissance de la singularité du modèle coopératif et associé, capable de faire émerger des dirigeants qui sont avant tout des personnalités de terrain.

Les Vœux de la FCA

Le commerce coopératif et associé, l'économie au cœur de la société

La FCA a ouvert l'année 2026 à l'occasion de sa cérémonie des vœux organisée à La Samaritaine, à Paris, lieu emblématique du commerce français. Plus de 170 adhérents, partenaires et acteurs institutionnels étaient réunis pour ce temps fort, placé sous le signe des territoires.

Dans un contexte de mutations du commerce et dans une année marquée par les élections municipales, cette édition a mis en lumière le rôle du commerce coopératif et associé dans la vitalité économique et sociale des territoires. Ancré dans les villes comme dans les territoires ruraux, il contribue au maintien de l'emploi, des services et du lien social.

Faire dialoguer visions et réalités de terrain

Temps fort de la matinée, la présentation de la deuxième édition de l'étude FCA x Xerfi consacrée à l'impact territorial du modèle (voir p. 32) a permis d'en objectiver la montée en puissance, en soulignant sa solidité économique et son rôle structurant dans les territoires.

Ses enseignements ont nourri un échange réunissant Rollon Mouchel-Blaisot, préfet de la Somme et ancien directeur national du programme Action Cœur de Ville, Christophe Bouillon, maire de Barentin et président de l'Association

des petites villes de France, et Dominique Schelcher, président-directeur général de Coopérative U et co-rapporteur de la mission sur l'avenir du commerce de proximité.

Dans le prolongement de ces échanges, la FCA a présenté 14 propositions à destination des élus locaux (voir p. 45), afin de mieux intégrer le commerce dans les stratégies territoriales et d'accompagner les collectivités dans leurs politiques de développement.

« Vos commerces sont ceux du quotidien, [ceux qui] irriguent les territoires », a assuré Serge Papin, ministre du Commerce, aux dirigeants du commerce coopératif et associé présent lors de la Cérémonie des Vœux de la FCA.



Christophe Bouillon, maire de Barentin, président de l'Association des petites villes de France et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Rollon Mouchel-Blaisot, préfet de la Somme, Dominique Schelcher, PDG de Coopérative U, et Olivier Urrutia, délégué général de la FCA, réunis pour croiser analyses nationales et réalités de terrain.

Un plaidoyer au cœur des politiques publiques

En 2025-2026, la FCA a intensifié son action d'influence pour porter haut la voix du commerce coopératif et associé auprès des décideurs publics. De la Présidence de la République aux bancs du Parlement, en passant par les élus locaux, les figures de proue du débat public et les directions d'administration centrale, notamment celle des Douanes, des Entreprises et des Finances publiques, la Fédération s'est imposée comme un interlocuteur clé pour dessiner l'avenir du commerce.

La FCA entretient des liens étroits avec les élus, aussi bien au niveau local que national. La Fédération s'est par exemple entretenue avec la députée et ancienne ministre du Commerce Olivia Grégoire en mars 2025 pour un point d'actualité sur les enjeux du commerce, avec la sénatrice Audrey Linkenheld en septembre 2025 pour évoquer la place du commerce coopératif et associé dans l'ESS, ou encore avec le député Paul Midy en mars 2026 pour détailler sa proposition de loi sur le recours aux outils d'analyse vidéo automatique par les commerçants.

La FCA a par ailleurs engagé un dialogue nourri avec David Lisnard, maire de Cannes et président de l'AMF, Édouard Philippe, maire du Havre, Christophe Bouillon, maire de Barentin, président de l'APVF et de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), ou encore Bertrand Ollivier, maire de Joinville et président des Villages Étapes.

Un travail de fond pour conforter la place de la FCA comme interlocutrice de référence pour toutes les questions qui touchent au commerce, porter des propositions à l'échelle la plus pertinente, et réunir toutes les conditions pour encourager le développement du commerce coopératif et associé.



Reçus le 20 octobre 2025 à l'Élysée par **Victoire Vandeville**, conseillère Commerce du Président de la République, le délégué général de la FCA (g.), **Olivier Urrutia**, le président **Jean Pierre Dry** (dr.) et **Olivier Padieu**, président directeur-général de la coopérative Optic 2000, ont abordé les priorités du secteur : simplification, équité numérique et transmission d'entreprise.

Le Président de la FCA, **Jean Pierre Dry** (2^e dr.), le délégué général **Olivier Urrutia** (2^e g.), et le président du groupement de pharmaciens Astera, **Armand Pinton** (dr.), ont rencontré **Édouard Philippe**, ancien Premier ministre et maire du Havre à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales 2025.





En vue des élections municipales de 2026, la FCA a rencontré **Aureore Pageaud**, Secrétaire nationale du PS chargée du commerce, de l'artisanat, des PME et de l'ESS, et cheffe de file aux municipales à Arras. Objectif : partager les priorités du commerce coopératif et associé et nourrir la réflexion du PS dans la construction de ses propositions.



Le délégué général de la FCA, **Olivier Urrutia** (dr.), et le président-directeur général du réseau coopératif ECF (École de conduite française), **Patrick Mirouse** (g.), ont rencontré **David Lisnard** le 26 novembre 2025 pour porter une vision optimiste du commerce indépendant de demain : local par essence, pourvoyeur d'emplois, créateur de richesses et de lien social. Le maire de Cannes et Président de l'AMF a salué le poids économique et social plus que significatif du commerce associé et la grande diversité de secteurs représentés.

Pour défendre un modèle différent

Municipales 2026 – Être force de proposition pour une autre vision du commerce

L'année 2025 a été marquée par les enjeux locaux, dans le contexte des élections municipales. À partir d'un rapport, dont Dominique Schelcher était l'un des trois corapporteurs, contenant 30 propositions pour redynamiser les centres-villes et les quartiers prioritaires, le nouveau Ministre du Commerce Serge Papin a ciblé 9 mesures pour le commerce de proximité. À l'issue de plusieurs phases de consultation des groupements membres, la FCA a été en mesure d'apporter un soutien fort à ce mouvement de dynamisation des centres-villes et centres-bourgs.

14 propositions nouvelles ont été construites et détaillées, à destination tout à la fois des candidats et des élus locaux. Des versions du livret des propositions ont été déclinées pour chaque région de France en intégrant les chiffres du Commerce Coopératif et Associé spécifiques à chaque région, et établis à partir d'une étude commandée spécialement à Xerfi. La FCA appelle les élus locaux à s'engager pour la vitalité des villes et des villages, faire face à la concurrence déloyale des marketplaces étrangères et à développer les synergies entre centre-ville et périphérie.



Inscrire les coopératives d'entreprises dans la stratégie nationale ESS

En 2025, dans le contexte de l'année internationale des coopératives, la FCA a consolidé son projet de propositions pour une loi coopérative et participé activement à l'inscription des coopératives d'entreprises dans le cadre de la stratégie nationale de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Alors que l'année internationale a été clôturée en France par un évènement organisé par Coop FR au Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'ONU a célébré définitivement les coopératives en annonçant une année internationale tous les 10 ans. Les travaux au sein du groupe juridique Coop FR, où la FCA a pris une part active, ont conduit à rechercher des propositions faisant consensus entre les différentes familles coopératives.

En 2026, ce groupe juridique de Coop FR a démarré un important chantier visant à établir une doctrine de consensus concernant l'interprétation des articles de la loi du 10 septembre 1947. En 2027, cette loi portant statut cadre de la coopération qui est un peu le « code civil » des coopératives, célébrera ses 80 ans.

Influer sur les nouvelles obligations sur le vrac

La FCA avait répondu en janvier 2025 à la consultation publique sur le projet de décret d'application des dispositions de la loi « Climat » concernant le vrac en formulant plusieurs demandes de réduction du champ d'application de la réglementation (ex. : exclusion de certaines catégories de produits, calcul hors taxes). Le décret d'application, très attendu, a été publié en novembre 2025. Une grande majorité des demandes de la FCA ont été prises en considération et a permis de répondre aux demandes de ses adhérents.

Conforter le mécanisme des comparaisons de prix avec prix barré

Les réflexions de la Commission européenne (DG Just) concernant le futur *Digital Fairness Act* (DFA) menaçaient directement le mécanisme de comparaison de prix mis en place au niveau français et européen pour permettre aux commerçants de se référer à un prix conseillé.

En appui aux consultations d'Independent Retail Europe, la FCA a consulté les groupements membres et produit plusieurs positions visant à expliquer l'importance du mécanisme et de son maintien. Pour l'heure, la Commission européenne aurait statué en faveur du mécanisme, mais en réduisant son usage à certaines situations encore trop restrictives (ex. : comparaison avec un prix conseillé pratiqué par un concurrent).

COOP FR
LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

Valeurs et puissances coopératives !

Cloture de l'Année internationale des coopératives 2025

3 février 2026
9h00-12h30
CESE, Paris

PRE-PROGRAMME

10h30 - Accueil et déjeuner d'accueil

11h00 - Introduction
par **Jean-Luc Douillet**, directeur général de l'Alliance coopérative internationale et **Bastien Sibille**, secrétaire général de Coop FR

11h30 - Interview croisée
par des élus de CM2 de l'école élémentaire Belleville, Paris 20ème, et l'équipe de Radio PEI, radio pédagogique de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCCE)

- **Reine Groschery**, présidente du Conseil de surveillance de la coopérative de consommateurs Coop Adhérent
- **Bruno Margolin**, président de la Coopérative Maritime Espéroue (CME)

Trois rondes animées par **Éve Durugbo**, fondatrice d'IMPACT-CD

10h40 - "La performance du modèle entrepreneurial coopératif"

11h00 - Introduction

- **Alain DE CREVENNE**, président de la Fédération Nationale des Centres d'Épargne
- **François GERRARDI**, directeur général adjoint de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- **Stéphane WIEBBER**, directeur général de l'union de coopératives d'anciens GRCAC

10h50 - "L'empreinte des coopératives sur les territoires"

11h00 - Introduction

- **Dominique CHARGE**, président de La Coopérative agricole
- **Lionel PERRIERE**, administrateur (président), Fédération Française des coopératives d'habitants et d'habitants
- **Marie-Noëlle LEMASSON**, présidente de la Fédération des Coopératives
- **Sandra MATHIE**, présidente de la SIC Mère-Capet

12h00 - Conclusions, par **Jérôme Sadler**, président du Crédit Coopératif et de Coop FR

Cloture du Tour de France de la flamme coopérative

12h30-13h45 - Cocktail apéritif

flamme coopérative 2025

MINISTÈRE
CHARGE DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

STRATÉGIE NATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une démarche de **co-construction**
avec les acteurs de terrain

Agir en amont pour atténuer les effets d'une « surréglementation » en droit de la consommation

À partir d'un « *Fitness Check* » (Bilan de qualité), la Commission européenne a considéré que les trois directives piliers (pratiques déloyales, droits des consommateurs et clauses abusives), tout en constituant un « filet de sécurité » indispensable, ne sont plus adaptées à l'ère de l'intelligence artificielle et du profilage.

La Commission européenne envisage donc de légiférer en profondeur avec un nouveau règlement européen, le *Digital Fairness Act*, qui pourrait s'apparenter en une refonte complète. En complément des actions coordonnées par Independent Retail Europe, la FCA a initié pour la France, au sein du CdCF, une prise de position commune appelant la Commission européenne à construire la future « loi » européenne sur l'équité numérique avec prudence.

En effet, nombre des pratiques numériques aujourd'hui dénoncées sont déjà encadrées par le droit existant. Toute initiative législative nouvelle devrait donc être précédée d'une analyse rigoureuse de l'effectivité des textes en vigueur, afin d'éviter la création d'un cadre normatif redondant et source d'insécurité juridique.

Sensibiliser les parties prenantes sur les enjeux d'accessibilité des sites e-commerce

Depuis le 28 juin 2025, les opérateurs économiques doivent rendre leurs sites e-commerce accessibles aux personnes en situation de handicap. La FCA est intervenue en délégation, accompagnée du CdCF et d'autres fédérations auprès de la DGCCRF en juillet 2025 pour faire remonter les contraintes opérationnelles du secteur.

La DGCCRF a indiqué qu'aucune tolérance ne serait expressément demandée à ses équipes. Elle a précisé que les sites e-commerce – en priorité les grands acteurs du commerce (grande distribution généraliste, puis spécialisée) – seraient contrôlés à compter de janvier 2026 avec une sanction des opérateurs qui n'auraient entrepris aucun agenda ni plan d'actions malgré les non-conformités identifiées après audit interne. La FCA a sensibilisé ses adhérents à ces nouvelles obligations via la publication d'une circulaire en juin 2025 et la réalisation d'un webinaire dédié en mars 2026.

Rejoindre les actions en justice de consensus aux côtés des autres fédérations

La loi « APER » (loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables) a créé une obligation d'installer des ombrières photovoltaïques sur les parkings. La FCA ainsi que d'autres fédérations professionnelles ont déposé en janvier 2025 un recours contentieux devant le Conseil d'État ainsi que deux QPC (questions prioritaires de constitutionnalité) en avril 2025 afin de contester notamment le décret (délais d'application difficilement tenables...). Malgré le rejet des 2 QPC et dans l'attente de la suite de la procédure, plusieurs vecteurs législatifs règlent au fur et à mesure de nombreuses incohérences soulevées par le recours (mixité panneaux photovoltaïques/végétalisation, report des délais d'application...).

Concernant le décret tertiaire, après un recours gracieux déposé en novembre 2025 et resté sans réponse, la FCA ainsi que 18 autres organisations professionnelles ont déposé, en mars 2026, un recours contentieux contre l'arrêté « Valeurs absolues VI » visant les commerces. Les valeurs absolues retenues étant basses et quasi inatteignables pour les commerces concernés, il a été rappelé l'existence d'un risque de non-conformité avec à la clé des sanctions financières et des difficultés lors de la signature de contrats de location ou de vente. Ce recours ne vise aucunement à contester l'objectif de réduction des consommations énergétiques mais à dénoncer les valeurs cibles fixées par cet arrêté. En parallèle, la FCA a sensibilisé ses adhérents sur l'échéance proche des déclarations sur la plateforme OPERAT (1^{er} juillet 2026).

Défendre le Pacte Dutreil dans le cadre de la loi de finances pour 2026

Dans le cadre des débats relatifs au projet de loi de finances pour 2026, dans un contexte budgétaire difficile pour les finances de l'Etat, la Cour des comptes a annoncé au printemps, puis rendu public en automne, un rapport « à charge » à l'égard du Pacte Dutreil. Dès l'été, la FCA avait été critique concernant le raisonnement de la Cour des comptes relatif au coût estimé du Pacte Dutreil pour les finances publiques, qui ne tenait pas compte des incidences de son absence.

La FCA s'est mobilisée à l'encontre des amendements déposés à l'Assemblée nationale ; le gouvernement sous l'égide du Ministre Serge Papin, très à l'écoute, a apporté un soutien à la préservation de l'essentiel du Pacte. In fine, les modifications retravaillées par les sénateurs conduisent principalement à un recentrage de l'assiette de l'abattement avec exclusion des biens personnels n'ayant pas exclusivement d'utilité pour l'activité professionnelle.

Les débats dans le cadre de la loi de finances ont également conduit la FCA à intervenir directement en défense du modèle du commerce coopératif et associé face à des tentatives d'élargissement de la contribution exceptionnelle à l'IS aux groupements au mépris de la nature même d'indépendants de leurs membres.

Le Collège alimentaire

Créé en 2019, le Collège alimentaire de la FCA avait pour mission de permettre à certains groupements de traiter des questions strictement sectorielles en attendant leur adhésion à leur organisation de branche. À cette fin, il était présent dans huit interprofessions et un établissement public.

Le Collège alimentaire a ainsi porté avec succès la voix du Groupement Mousquetaires et du Mouvement E.Leclerc auprès du monde agricole, des acteurs de la transformation agroalimentaire et des pouvoirs publics jusqu'en 2026, sa dernière année d'exercice.



Interfel est l'organisation inter-professionnelle nationale qui rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais depuis la production jusqu'à la distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective), en passant par la coopération, l'expédition, l'importation, l'exportation, et le commerce de gros. La FCA est membre du collège aval.



FranceAgriMer est un établissement public administratif créé en 2009 et placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. C'est un organisme payeur reconnu par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les professionnels des secteurs agricole, agroalimentaire et de la pêche, tant pour la gestion des aides européennes que nationales.



Le **Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière** a vu le jour en 1973 sous l'impulsion des producteurs et des transformateurs.



InterApi est l'interprofession des produits de la ruche. Reconnue par les pouvoirs publics en 2019, elle rassemble les métiers de la filière apicole : apiculteurs, conditionneurs et distributeurs.



INTERBEV regroupe 22 organisations professionnelles nationales représentant les différents métiers du secteur économique du bétail et de la viande : éleveurs, commerçants en vif (animaux vivants), groupements de producteurs, marchés aux bestiaux, abatteurs, grossistes, industriels, distributeurs (boucherie traditionnelle et grande distribution) et restauration collective. Elle a vu le jour en 1979.



Reconnue par les pouvoirs publics depuis 2003, **Inaporc** est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, et restauration collective.



Afin de mettre en lumière les multiples facettes et atouts de ce fruit, les professionnels de la filière se sont rassemblés en 2012 au sein de l'Association Interprofessionnelle de la Banane. **L'AIB** réunit l'ensemble des métiers de la filière : producteurs, importateurs, mûrisseurs, grossistes, primeurs et distributeurs. Elle a été reconnue organisation interprofessionnelle agricole dès 2016 par le droit rural français et par l'Union européenne, avec l'objectif de valoriser et défendre la filière et ses métiers, ainsi que d'encourager la consommation des bananes de toutes origines sur le marché métropolitain. C'est le référent institutionnel de la filière banane en France, à la fois porte-parole et source d'informations privilégiée sur tous les aspects de ce fruit.



ANVOL, association nationale interprofessionnelle de la volaille de chair, regroupe depuis 2018 tous les maillons de la filière de l'accoupage à la distribution et la restauration, en passant par l'élevage et l'alimentation des animaux (poulet, dinde, canard, pintade, caille et pigeon).



Initiative originale et unique dans le monde de la pêche maritime, l'association **France Filière Pêche** regroupe exclusivement des acteurs privés des différents stades de la filière pêche française. L'Association compte 13 membres permanents et 2 membres associés, et fonctionne de manière interprofessionnelle. Elle est organisée autour de trois collèges : production, commerce-transformation et distribution.

Le Collège des pharmacies

À travers ses groupements de pharmaciens indépendants adhérents, la FCA fédère plus de la moitié des officines en France. Déterminés à faire valoir le modèle coopératif et associé comme solution aux enjeux de la pharmacie et du système de santé, ces groupements ont choisi de donner naissance à un Collège des pharmacies abrité au sein de la FCA. Une instance taillée pour renforcer leur poids dans le débat public.



Domitille de Bretagne, présidente du Collège des Pharmacies et présidente de la coopérative Giropharm.

Les membres du Collège



Astera est un groupement coopératif français de pharmaciens qui propose des solutions pour le développement de l'officine. Au travers de sa filiale CERP Rouen, il est aujourd'hui le deuxième grossiste répartiteur français en termes de parts de marché.



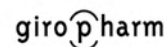
Fondée en 1935 à Nancy, née coopérative de pharmaciens, **La Coopérative Welcoop** est une communauté professionnelle unique, véritable laboratoire d'idées, de services et de solutions au service de la santé, avec des activités en Europe et à Hong-Kong.



L'enseigne **Elsie Santé** est un groupement coopératif née en 2016 d'un réseau indépendant de pharmaciens leaders en France et spécialisés dans la distribution de produits officinaux et de parapharmacie.



Créé en 1968, le **Giphar** (Groupement Indépendant de Pharmaciens indépendants) est le leader des réseaux de pharmacies sous enseigne sur le marché français.



Créé en 1986 pour apporter aux pharmaciens de meilleures conditions d'achats, **Giropharm** a progressivement développé une palette complète de prestations et d'outils pointus répondant aux besoins quotidiens des officines et apportant une forte valeur ajoutée aux patients. En septembre 2024, Giropharm a annoncé l'acquisition d'Apothera.



Créé en 2009, **Socopharm** est le groupement leader sur l'île de la Réunion dans le secteur des pharmacies. Il constitue une véritable porte d'entrée pour tous types d'acteurs dans l'univers pharmaceutique qui souhaitent s'implanter sur ce territoire.



Le réseau de pharmacies **Totum Pharmaciens** est présent partout en France. C'est la 1^{re} enseigne de pharmacie qui associe excellence médicale et performance commerciale sous le modèle du commerce associé.

Les mandats de la FCA



Crédit Coopératif

La FCA siège depuis plus de vingt ans au Conseil d'administration du Groupe Crédit Coopératif, une banque coopérative, de plus de 120 ans d'existence, engagée au quotidien pour construire une société solidaire et durable.



Conseil supérieur de la coopération

La FCA siège au CSC, instance tripartite qui réunit des représentants de coopératives, d'administrations et du Parlement et qui examine les demandes de sorties du statut coopératif. La FCA est également membre du bureau du CSC qui est entre autres chargé de l'examen des candidatures et renouvellement d'agrément des réviseurs.

Commission des comptes commerciaux de la Nation

La FCA est membre de la CCCN qui, sous la présidence du Ministère de l'Économie et des Finances, a la charge du rapport sur les études et comptes commerciaux sous l'égide de l'INSEE.

Comité de suivi des négociations commerciales

La FCA est membre du comité de suivi des négociations commerciales présidé par plusieurs ministres et composé des principales fédérations représentatives des acteurs des filières agroalimentaires et industrielles.

Conseil national de la consommation

Le Conseil national de la consommation est un organisme paritaire consultatif placé auprès du ministre chargé de la Consommation. C'est une instance de concertation entre pouvoirs publics, associations de défense des consommateurs, organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public. La FCA siège au sein du collège des organisations professionnelles au titre d'un mandat du MEDEF.



Conseil national du commerce

La FCA est membre du CNC (collège des organisations professionnelles) qui peut désormais réaliser des études et formuler des avis et propositions sur tout domaine d'intérêt pour le secteur du commerce et, à la demande du Gouvernement, formuler un avis sur tout projet de texte ayant une incidence sur le secteur du commerce et contribuer à leur évaluation préalable.



Groupement des Cartes Bancaires

La FCA est membre du Conseil Consultatif du Commerce au sein du Groupement des Cartes Bancaires. L'objectif est de partager des visions prospectives et des approches communes notamment sur la transformation des usages, du parcours d'achat et de paiement, l'évolution des produits et des services de paiement CB, la lutte contre la fraude et la sécurisation des données.



IDCoop

La FCA siège au sein du collège des personnalités qualifiées du conseil d'administration du fonds de dotation IDCoop, présidé par Sonia Capelli, membre du Conseil supérieur de la coopération. En lien avec l'université Jean Moulin Lyon 3, IDCoop favorise les initiatives, l'émergence et la réalisation de programmes et chaires de recherche contribuant au développement et à la valorisation des modèles coopératifs et mutualistes.



CEPC

La FCA participe activement aux travaux et réunions de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales, instance très utile aux opérationnels qui veille habilement à l'équilibre des relations entre producteurs, fournisseurs et revendeurs au regard de la législation en vigueur.



Commission des clauses abusives

La FCA siège au sein de la CCA dans le collège des représentants des professionnels. Placée auprès du ministre chargé de la consommation et composée de magistrats, de personnalités qualifiées en droit, de représentants des consommateurs et des professionnels, la CCA rend des avis et recommandations qui font référence et peut être saisie par un juge pour avis.



Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

La FCA dispose d'un siège au comité de pilotage de l'OFPM en qualité de représentant du commerce et de la distribution alimentaire. L'OFPM est un organisme consultatif sous tutelle des ministères de l'Agriculture et de l'Économie, composé des différentes familles professionnelles des filières agricoles et alimentaires et des consommateurs.

Les organisations professionnelles et interprofessionnelles



Conseil du Commerce de France

La FCA est membre du CdCF qui est une association regroupant une trentaine de fédérations professionnelles chargée de représenter le commerce dans toute sa diversité et formuler des propositions. La FCA siège au conseil d'administration et préside la Commission Concurrence Consommation du CdCF.



CPME

La FCA est membre de la CPME et participe aux réunions de ses commissions. La CPME consulte régulièrement la FCA sur des projets de textes en cours, relaie les positions de la FCA et constitue une précieuse source de veille que la FCA relaie auprès de ses adhérents.



Independent Retail Europe

La FCA est membre d'Independent Retail Europe qui est la voix des groupements de détaillants indépendants en Europe, et compte parmi ses membres à la fois des fédérations nationales et des groupements nationaux et internationaux. Cette instance de lobbying consulte régulièrement la FCA et ses autres membres sur les projets d'évolution de la réglementation européenne.



Coop FR

La FCA est membre de Coop FR, l'organisation représentative du mouvement coopératif français. La FCA siège au bureau et au conseil d'administration de Coop FR et participe activement aux groupes juridiques, communications et affaires publiques.



Mouvement des Entreprises de France

La FCA est membre du MEDEF et participe à plusieurs de ses commissions. Le MEDEF est un acteur essentiel de veille et d'information et consulte régulièrement ses adhérents sur les dossiers de lobbying ou prospectifs.



Association Française d'Étude de la Concurrence

La FCA est membre de l'AFEC, association indépendante qui a notamment pour objet d'étudier toutes modifications qui pourraient être apportées à la législation et à la réglementation en vue d'améliorer les conditions de la concurrence.



Mercatel

La FCA est membre du comité de liaison sur les paiements Mercatel qui détient l'expertise s'agissant des moyens de paiement et a pour objectifs de partager et faire comprendre les nouveaux enjeux technologiques et stratégiques du paiement pour le commerce, alerter et coordonner les actions de représentation et de lobbying sur ces sujets.




FÉDÉRATION DU COMMERCE
COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ

77 rue de Lourmel
75015 Paris
Tél. : 01 44 37 02 00

 [fca-commerce-associe](#)

 [@FCACommerce](#)

 [FCACommerceAssocie](#)

www.commerce-associe.fr

Responsable de la publication

Oscar Dassetto
odassetto@fca-commerce-associe.fr

Conception graphique et réalisation
BA-BA (www.ba-ba.fr)

Photographies

© FCA, Florence Bonny, Éric Avenel,
SIRCOM, France Télévisions, Mathieu
Delmestre, [stock.adobe.com/Relief Drone](https://stock.adobe.com/ReliefDrone),
[stock.adobe.com/Altitude Drone](https://stock.adobe.com/AltitudeDrone)

Imprimé sur papier FSC® 100% recyclé
issu de forêts durablement gérées
par un imprimeur certifié Imprim'Vert

Tous droits réservés
Mai 2026